

Nicolas Nogue

Travaux des architectes : la diversification croissante de l'activité

En publiant ses dernières statistiques pour l'exercice 1997, la Mutuelle des Architectes Français nous livre une image préoccupante des conséquences de la récession sur l'activité de maîtrise d'œuvre des architectes, même si, au vu des résultats 98 et 99 des marchés de la construction, l'optimisme est à nouveau de mise pour la profession.

Sombre constat : la MAF enregistre un repli constant sur 7 années consécutives des montants des travaux de la profession. Entre 1991 et 1997, la chute est vertigineuse : elle atteint 22 %, pour l'activité de l'ensemble des adhérents et 30 %, si l'on considère les montants moyens par architecte. Il faut bien sûr relier ces résultats à la crise générale du bâtiment. Mais celui-ci, en terme de travaux, souffre beaucoup moins que la profession. On observe tout d'abord que son activité fut affectée une année après les adhérents de la MAF. Ensuite, les travaux des entreprises de construction se resserrent de "seulement" 4 %, entre 1992 et 1997. Ce qui signifie que le "taux de pénétration" des architectes, indice de leur compétitivité face aux autres acteurs de la maîtrise d'œuvre, s'est sensiblement réduit, passant de 37,7 % (1991) à 30,6 % (1997).

On a déjà souligné les raisons d'une telle situation. A l'aube de la récession, les architectes avaient largement structuré leur activité sur les marchés qui furent les plus éprouvés par la crise : la construction neuve, les ouvrages non résidentiels et la commande privée. Aujourd'hui, ce schéma demeure encore valable, même si la récession a contribué à l'atténuer. La profession présente en outre des taux de pénétration faibles sur les secteurs les plus importants du bâtiment : le logement, principalement la maison individuelle, et la réhabilitation, marchés peu réglementés qui, eux, ont connu une légère croissance. Entre 1991 et 1997, les montants de travaux du bâtiment ont progressé de 14 % dans l'entretien-amélioration et de 5,4 % dans le secteur résidentiel, selon la FFB. Frappés sur leurs marchés les plus importants, et n'ayant pu compenser le manque à gagner sur les secteurs porteurs, les architectes maîtres d'œuvre ont donc vu leur activité beaucoup plus affectée que le secteur du bâtiment.

Cela étant, la récession touche inégalement l'ensemble de la profession. Ce sont d'abord les régions les plus importantes qui voient leur activité se réduire. Si les montants totaux des travaux chutent de 22 % entre 1991 et 1997, ceux des architectes d'Île-de-France se réduisent de 36 %. Le repli atteint 29 % en PACA, 25 % en Rhône-Alpes et Bourgogne. Les évolutions sont très différentes selon les régions. Certaines d'entre elles voient d'ailleurs l'activité de leurs architectes progresser: Bretagne (+ 12 %), Poitou-Charente (+ 10 %), Lorraine et Centre (+ 5 %), ou les D.O.M. (+ 33 %). Les jeunes, par ailleurs, souffrent particulièrement de la situation : la MAF comptait 859 architectes libéraux de moins de 30 ans en 1990, ils ne sont plus que 199 en 1997. Les moins de 39 ans qui, en 1990, représentaient 43 % des adhérents et 27,4 % des travaux, ne constituent plus que 23 % de la population des libéraux et 13 % de leur activité, en 1997.

Si l'ensemble des bâtiments non-résidentiels représentent près de 60 % de l'activité de maîtrise d'œuvre, la répartition plus fine des montants de travaux par type d'ouvrage place en fait les deux secteurs du logement (collectif et individuel) en tête des marchés de la profession. Leurs évolutions sont toutefois opposées : premier secteur d'activité des architectes, le logement collectif voit ses montants se réduire de 25 % entre 1991 et 1997. A contrario, la maison individuelle a le vent en poupe: + 18 % entre 1993 et 1997. Dans le secteur non-résidentiel, la crise a principalement frappé les bureaux et commerces (- 46 % entre 1990 et 1997 !). Les autres marchés furent moins affectés. Ainsi, globalement, il est clair que la chute d'activité est principalement due au repli de 3 marchés : bureaux, commerces et logement collectif.

L'évolution des marchés des architectes par type d'ouvrages s'articule avec celle de la commande publique et privée. Si cette dernière demeure prédominante dans l'activité de la profession (60 % de ses travaux), c'est elle que la récession frappa avant tout: - 30,2 % entre 1991 et 1994. Elle s'est plus ou moins stabilisée depuis. La commande publique, quant à elle, entre en récession en 1993, soit deux ans après le secteur privé, mais depuis a constamment régressé : - 19,5 % entre 1993 et 1997. Enfin, en ce qui concerne la nature des travaux des architectes, soulignons la réduction spectaculaire de la construction neuve: - 33 % entre 1991 et 1997, alors que le marché de la réhabilitation

augmentait légèrement : + 11 %, mais demeure il est vrai beaucoup trop réduit au regard des possibilités de l'ensemble du secteur (qui représente plus de la moitié des marchés du bâtiment).

Outre les marchés des architectes, les données de la MAF livrent de précieuses informations relatives à leurs missions. C'est dans ce domaine que l'on rencontre l'une des principales évolutions encourageantes de l'activité des adhérents. Elle concerne la croissance significative des missions sans exécution, signe d'une diversification de l'activité de la profession hors du champ traditionnel de la conception projectuelle. Regroupant les diverses missions de conseil, d'expertise et d'urbanisme, ces missions ont vu leur nombre augmenter de plus de 61 % entre 1991 et 1997. Elles représentent ainsi, en nombre, 28 % de l'ensemble des missions des architectes contre 21% en 1991. Malheureusement, on ne connaît pas les montants d'honoraires qu'elles génèrent. Leur croissance pourrait toutefois avoir désormais compensé la réduction d'activité des architectes dans le domaine de la construction : en effet, selon la CIPAV, les revenus moyens des libéraux (BNC) se redressent en 1997 (+ 3,5 % par rapport à 1996) pour atteindre 200 000 F.

L'évolution des missions traditionnelles de maîtrise d'œuvre, celles impliquant l'exécution de travaux de construction, suit une courbe moins favorable : leurs montants moyens n'a cessé de diminuer entre 1991 et 1997, passant de 1,5 à 1,1 millions de francs HT. La tendance est préoccupante si l'on observe que la croissance du nombre total de ces missions (enregistrée entre 1993 et 1997) n'a pas induit une progression parallèle des montants de travaux, mais au contraire une réduction...

Analysées selon le type de maître d'ouvrage, les missions offrent une image différenciée des commandes publique et privée, une image qui renvoie à des caractéristiques plus structurelles que conjoncturelles. Conséquence de la loi MOP, les missions confiées par la commande publique sont quasiment toutes "complètes" (95 %). Par ailleurs, elles sont majoritairement élaborées par des équipes de maîtrise d'œuvre et non par un architecte seul (ou une société d'architecture seule). La tendance s'est même très sensiblement confortée depuis une dizaine d'année : alors qu'en 1988, 60 % des montants de travaux du secteur public relevaient de missions effectuées en collaboration avec des tiers architectes ou b.e.t, le taux atteint 75,5 % en 1997.

Face à ce schéma, la commande privée offre une image en négatif. En proportion, elle s'opère beaucoup plus sous la forme de missions dites "partielles": 32 % en 1997 (contre 5 % pour la commande publique). Moins favorables aux architectes, ces missions ne leur permettent pas en général de diriger la réalisation de leurs projets. Il s'agit là encore d'une caractéristique structurelle du secteur privé transcendant les aléas conjoncturels puisque ce taux n'a pas significativement varié depuis 1988. Mais le secteur privé, en revanche, est moins ouvert que les administrations à la cotraitance et a plus tendance à confier ses missions à un architecte seul (ou à une société d'architecture seule) qui a recours, le cas échéant, à la sous-traitance. En recoupant les différentes données de la MAF, on peut estimer que 60 % des montants de missions du secteur privé sont traités par un seul maître d'œuvre (24,5 % dans le public).

Au total, l'analyse des montants des travaux des architectes depuis le début de la récession présente le spectacle d'une activité fortement déprimée qui n'a pas encore pu se redresser. Les dernières statistiques du Ministère de l'Équipement nous invitent toutefois à relativiser ce tableau. Elles indiquent en effet pour 1998 et 1999 une reprise sensible des marchés de la construction, dans le logement comme dans le secteur non résidentiel. L'activité des architectes devraient s'en trouver tonifiée. Les exercices 98 et 99 devraient logiquement marquer la relance des montants de travaux de la profession. Par ailleurs, l'une des principales tendances enregistrées par la MAF concerne la forte augmentation du nombre de missions sans exécution à mettre en parallèle avec le déclin des missions traditionnelles de maîtrise d'œuvre. C'est dire que l'on assiste bien à un phénomène de décomposition / recomposition des missions de l'architecte. Ainsi, l'activité de la profession ne doit pas être appréciée à la seule aune des "statistiques travaux" de la MAF mais au regard de données relatives à l'ensemble des marchés de la conception du cadre de vie, telles celles que fournit par exemple l'INSEE sous la codification 74.2A : "activités d'architecture".